PRÉFET
DU PAS-DE-CALAIS
Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VIGILANCE ORANGE PLUIE-INONDATION
POINT DE SITUATION – 19h00

Arras, le 19 novembre 2026

Un épisode de fortes averses sévit depuis le 17 novembre dans les Hauts-de-France. Le département du Pas-de-Calais est placé en vigilance orange pluie-inondation jusqu'à vendredi 14h00, puis en vigilance jaune jusqu'à 16h. Il est également placé en vigilance jaune orages jusqu'à demain 06h00.

Les bassins de la Hem, de la Liane, de la Lys-Plaine, de l'Aa et de la Lawe-Clarence sont actuellement placés en vigilance jaune crues. Les bassins de la Canche et de la Lys-Amont-Laquette sont, quant à eux, toujours placés en vigilance orange crues.

Bien que les cumuls de ce matin aient été plus importants que ceux prévus par Météo France, les 200 mm initialement prévus localement ne devraient pas être atteints, avec plutôt des pics à 170 mm.

Situation dans le département :

Les fortes précipitations et les ruisselements se poursuivent dans une centaine communes dans le sud du département et dans une moindre mesure dans l'Audomarois. La situation reste particulièrement difficile dans une trentaine d'entre elles, où des maisons ont été innondées et où l'accès est très difficile.

À Montreuil-sur-Mer et à Neuville-sous-Montreuil, **300 personnes ont été évacuées** par mesure de précaution, en raison d'une possible fragilisation de la digue de Neuville-sous-Montreuil.

Toujours aucune victime n'est à déplorer. 124 interventions et mises en sécurité ont été effectuées au cours de la journée par les services de secours, dont :

- 5 sauvetages ;
- 74 personnes mises en sécurité, (dont 35 écoliers) ;
- 17 personnes évacuées ;
- 2 écoles évacuées.

La priorité absolue reste de protéger les populations et d'éviter toute mise en danger des habitants comme des intervenants.

Service Départemental
de la Communication Interministérielle
Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr

www.pas-de-calais.gouv.fr
@prefet62
@prefetpasdecalais
Préfecture du Pas-de-Calais

À Quœux-Haut-Maînil, l'eau est toujours considérée impropre à la consommation en raison d'écoulements de boue. Une distribution d'eau a été effectuée auprès des habitants afin de pallier cette coupure.

Plusieurs dizaines d'habitations ont été touchées sans qu'un décompte précis ne soit encore possible. **Les habitants des secteurs concernés sont invités à anticiper la poursuite de l'épisode pluvieux et à mettre en place des batardeaux pour protéger leurs habitations, notamment en prévision de la nuit.**

François-Xavier LAUCH, préfet du Pas-de-Calais, en lien avec le président du conseil régional, le président du conseil départemental et le directeur académique, a activé le plan ORSEC (organisation de la réponse de la sécurité civile) inondation pour la Communauté de communes des 7 Vallées (CC7V), la Communauté d'agglomération des 2 Baies en Montreuillois (CA2BM) et la Communauté de communes du Haut-Pays en Montreuillois (CCHPM). Dans ces trois intercommunalités, **les écoles, les collèges et les lycées seront fermés demain**. Sont donc concernés 118 écoles, neuf collèges, quatre lycées et un établissement d'enseignement adapté.

Comme demandé par le préfet, les communes et intercommunalités concernées ont activé leurs plans communaux et intercommunaux de sauvegarde (PCS et PICS).

La plus grande prudence est actuellement portée sur la Canche qui atteint ses niveaux de débordement.

Conditions de circulation :

Le travail des équipes du Conseil départemental a permis la réouverture de deux routes départementales principales, à savoir la RD939 à Attin et la RD 928 entre Fruges et Hesdin-la-Forêt, ainsi que la départementale RD343 à Huqueliers. On dénombre encore **43 voies** pour lesquelles des restrictions de circulation et des déviations sont en place.

Montreuillois :

- **RD75E1** Izel-les-Hameau → Berles Monchel
- **RD8** Maizières → Ambrines
- **RD143** Conchil-le-Temple
- **RD140 RD139E1** Roussent → Lepine
- **RD137E3** Maresquel → Saint-Andre
- **RD137** Gouy → Saint-Remy
- **RD153** St Denoeux → Humbert (Potier)
- **RD119** Douriez → Raye-sur-Authie
- **RD124** Fontaine-l'Etalon
- **RD340** Marconnelle → Ligny-sur-Canche
- **RD110** Oeuf En Ternois → Willeman
- **RD95** Lisbourg → Laires
- **RD 101** Tollent → Fontaine L'etalon

- **RD122 - RD123E** Le Quesnoy
- **RD134E1, comprenant RD928 et RD135** Guigny
- **RD134** Capelle-les-Hesdin
- **RD136E1** Tortefontaine
- **RD136** Mouriez
- **RD136E2** Mouriez
- **RD130** Fruges -> Crequy
- **RD147E1 / RD147** Bernieulles
- **RD151** Alette → Montcavrel
- **RD156 / RD129** Herly
- **RD148** Verchocq
- **RD153** Marenla → Saint Denoeux
- **RD928** Marconnelle → Fruges
- **RD156 / RD129** Herly
- **RD343** Hucqueliers
- **RD928** au giratoire RD126 → Fruges

Audomarois :

- **RD92** du PR 5+360 au 6 à Laires
- **RD193** Delettes PR 5
- **RD130** PR 38 Bomy → Goeuppe
- **RD129E3** Renty
- **RD92** PR 3 Palfart → Livossart
- **RD190** PR 0 à 1+500 Dohem → Saint Martin d'Hardinghem

Le préfet appelle les usagers à la plus grande prudence au cours de la nuit. Il est impératif de respecter les restrictions de circulation et de ne jamais s'engager sur une chaussée inondée, même partiellement.

À ce stade, les communes de Mouriez, Bernieulles et Tortefontaine sont isolées ; le SDIS est pour autant au contact des maires. Les conditions de circulation sont toujours particulièrement difficiles dans le sud du Montreuillois.

Moyens mobilisés :

136 sapeurs-pompiers et 92 gendarmes sont mobilisés dans la gestion de cet événement météorologique.

Le Centre opérationnel départemental (COD) reste activé toute la nuit sous l'autorité du préfet afin d'assurer le suivi de la situation et la coordination des services de l'État et des acteurs mobilisés.

L'État est pleinement mobilisé aux côtés des communes touchées par les intempéries. Le préfet, Thierry LAURENT, préfet délégué à la résilience inondations et aux politiques de l'eau, ainsi qu'Isabelle FRADIN-THIRODE, sous-préfète de l'arrondissement de Montreuil-sur-Mer, se sont rendus dans les communes concernées pour faire le point sur la situation avec les élus et leur assurer le soutien et l'accompagnement des services de l'État.

Rappel des mesures de sécurité :

- **Mettez en place des batardeaux pour protéger vos habitations** ;
- En extérieur, tenez-vous éloignés des postes-source ou coffrets de branchement ;
- **Tenez-vous éloigné des cours d'eau, des berges et des zones susceptibles d'être inondées**
- Ne descendez pas dans les sous-sols, caves ou parkings souterrains ;
- **Respectez impérativement la signalisation routière et ne vous engagez jamais sur une chaussée inondée, même partiellement ;**
- Évitez les déplacements non indispensables et contournez les secteurs concernés par les intempéries ;
- Mettez à l'abri les biens susceptibles d'être inondés ou emportés par les eaux (mobilier, appareils électriques, produits toxiques ou polluants, etc.) ;
- Soyez vigilants à proximité des arbres et des installations susceptibles d'être fragilisés par les rafales de vent ;
- Rangez ou fixez les objets susceptibles d'être emportés par le vent (mobilier de jardin, équipements extérieurs, etc.) ;
- À l'approche d'un orage, mettez-vous à l'abri dans un bâtiment en dur et évitez les espaces ouverts, les arbres isolés et les points hauts ;
- Évitez d'utiliser les appareils électriques et débranchez les équipements sensibles en cas d'orage ;
- Ne vous abritez pas sous les arbres et limitez les activités de plein air pendant les épisodes orageux.